

Amnesty International au lycée : rencontre-débat

lundi 4 mai 2009, par [Bouquin Marjorie](#)

AMNESTY INTERNATIONAL

Madame Tingry et Monsieur Tixier, du groupe local d'Amnesty International sont venus rencontrer les 1°L2 et les 1°ECO1 pour présenter leurs actions.

Les membres de cette association se battent pour le respect et la protection des droits de l'homme dans le monde. Dès qu'ils sont mis au courant d'une affaire de violation des droits de l'homme, leurs chercheurs la vérifient en allant sur place. Cette association se dit non-violente :

sa seule arme est le stylo

. En effet son mode d'action consiste à envoyer des lettres au gouvernement concerné. La réception d'une grosse quantité de lettres forme un moyen de pression sur ces personnes et c'est appelé "action urgente". Amnesty International vise aussi la sensibilisation des gens car tout le monde ignore ces emprisonnements, ces mises à mort. On connaît vaguement le sujet des enfants- soldats. Pendant cette séance, ce qui m'a le plus touchée a été le reportage sur les enfants au Guatemala. C'est horrible que des enfants soient victimes de telles violences. J'ai trouvé cette séance intéressante car elle m'a permis de comprendre que des choses inacceptables arrivent sans que l'on en soit informé pour autant.

Cette séance avec Amnesty au lycée a eu lieu le 25 novembre 2008, quelques jours avant le 60° anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les deux intervenants nous ont présenté des cas concrets de violations des droits de l'homme concernant des enfants ou des jeunes de notre âge. En particulier nous avons découvert la situation d'un jeune iranien de 16 ans.

UN JEUNE IRANIEN de 16 ans VICTIME DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Ebrahim Mehrmahad a 16 ans. Il est iranien, membre de la minorité baloutche qui est l'objet de plus en plus de violations des droits humains par les autorités iraniennes . Ce garçon a notre âge, il a été arrêté en mars 2008 et condamné à 5 ans de prison d'emprisonnement dont deux avec sursis parce qu'il a dénoncé publiquement la peine de mort prononcée contre son frère. Il n'a pas eu d'avocat, a été torturé. Amnesty International craint qu'il ne soit un prisonnier d'opinion, détenu pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

A la suite de la présentation du cas de Ebrahim, nous avons tous rédigé des lettres adressées à différents membres du gouvernement iranien pour demander que ses droits soient respectés en prison et qu'il soit libéré.

Pour le 60° anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, nous avons tenu un stand dans le hall du lycée pour sensibiliser l'ensemble des élèves et les inciter à écrire eux aussi en faveur de ce jeune iranien en utilisant les photocopies des lettres que nous avons écrites. Cette manifestation s'est faite en partenariat avec Amnesty International dans le cadre du "Marathon des lettres".

Marjorie 1°ECO 1

"L'intervention de 2 représentants d'Amnesty International en classe m'aura appris la force de l'écriture. Elle m'a ouvert les yeux sur ce qui se passe dans d'autres pays. Je n'imaginai pas autant de torture à notre époque pour si peu car en France la liberté d'expression me paraît naturelle." *Imène*

" Cette intervention d'Amnesty International m'a fait me sentir concerné et je suis vraiment motivé pour rédiger ce courrier." *Philippe*

" Ce qui m'a beaucoup plu c'est que pour faire pression sur les gouvernements, Amnesty utilise comme arme le stylo qui n'engendre pas de violences. J'apprécie beaucoup le fait qu'elle défende avant tout des personnes non connues.

Amnesty International ne cherche pas à libérer tous les prisonniers : elle cherche seulement à combattre l'injustice en faisant appliquer et respecter les droits de l'homme, la déclaration universelle." *Cloé*

"Les intervenants m'ont convaincue qu'il était nécessaire que chacun soit attentif à de telles démarches." *Alexia*

" Amnesty ne prend pas partie des opinions des prisonniers et souligne le pouvoir de l'écriture. J'ai vraiment adoré cette intervention qui m'a donnée envie de participer à une antenne jeunes et de sensibiliser le plus de monde possible." *Nawal*

" Cette rencontre m'a fait comprendre que chacun d'entre nous, où qu'il soit, d'où qu'il vienne, peut agir afin de faire respecter les droits de l'homme. Amnesty en est la preuve." *Lisa*